Compte-rendu du 4eme conseil d'administration du REF

Tenu le samedi 15 mars

au siège de l'association GRAC,

9 rue du Château Landon , PARIS 10ème

Participants : F1TE, F1AGR, F5OMU, F6AWS, F6FRA, F9PV.

Absents excusés : F8BXI (détaché à la commission des concours), F5VMR, F5HX, Thierry Garrido.

Sont invités : F6BEK, F5NED.

Après avoir remercié les représentants du GRAC qui nous accueillent, le président F1TE ouvre la séance à 9h00, et donne la parole au trésorier F5OMU pour présentation du bilan 2013, sous le contrôle de F6BEK, responsable de la commission de contrôle financier.

Bilan de 2013 :

F5OMU et F9PV présentent ce bilan poste par poste, l'exercice fait apparaître un déficit de 7199 €, mais qui inclut l'écriture comptable des amortissements. Gérard F6BEK précise que le gain en substance donc hors amortissements, s'élève à 1500 €.

Des relances ciblées en vue de recruter des adhérents sont prévues par mail et par courrier et seront formalisées par la commission Communication.

La conclusion de F6BEK est que le bilan de l'exercice 2013 est correct car contenu dans un équilibre stable hors amortissement.

F6BEK pense aussi souhaitable pour plus d'efficacité de renforcer la commission de contrôle financier par l'aide de quelques volontaires. Des noms sont proposés, le CA les approuve et demande à Gérard de concrétiser cette démarche.

F1TE demande des détails sur le coût de l'assurance protection juridique des membres et précise que le service juridique est très actif : il ne se passe pas une semaine sans que des demandes d'assistance au droit à l'antenne soient adressées. Jean TK8GZ sera contacté pour obtenir des statistiques car ce service mérite d'être mieux connu, surtout par nos nouveaux membres.

F6BEK demande s'il est possible de faire un point financier à mi-parcours du bilan. Le sujet est discuté avec le trésorier qui confirme que cela demande un travail supplémentaire mais reconnait que c'est une action utile.

Gérard F6BEK suggère que pour les inscriptions qui seraient sollicitée par de nouveaux membres durant la période des mois de mai à octobre, le montant de la cotisation pour l'année en cours, soit diminué de façon substantielle (demi-cotisation par exemple). Il est certain que ceci attirerait de nouveaux membres pour l'association. Le CA est conscient de ce problème et va examiner cette proposition, ou toute autre alternative pour promouvoir le recrutement de nouveaux membres, en cours d'année.

F6BEK fournira un rapport pour publication dans Radio-REF.

Budget définitif 2014 :

Présenté par F5OMU et F9PV.

L'objectif principal fixé pour ce budget 2014 est son maintien en équilibre, toujours hors amortissements.

· Il est étudié l'édition d'une nouvelle nomenclature cette année. Cette réalisation impactera le résultat 2014 pour une compensation globale en 2015. Selon les devis qui vont être réalisés le CA se prononcera ultérieurement sur ce point.

· Les rétrocessions aux ED ne sont dues en 2013 que pour les six premiers mois. Elles disparaissent définitivement à partir de 2014 sous cette forme de redistribution automatique.

· Aide au financement des projets locaux : chaque année le REF budgète une somme allouée à ces projets dans le cadre des contraintes budgétaires du moment. Il sera demandé aux AL de soumettre au plus tôt leurs projets et les demandes de participation. Une fois toutes les demandes reçues avant la date limite de dépôt de chaque exercice, le CA déterminera les sommes à allouer par projet dans les limites budgétaires provisionnées, et le versement de la participation au financement se fera au vu de factures payées.

· Le budget 2014 qui est négatif à hauteur de 13177 € (toujours y compris les amortissements) sera publié et détaillé dans le Radio-REF d'avril au titre du compte rendu financier.

· La revue version papier est tirée à 3500 exemplaires, sauf le numéro de convocation à l'AG

envoyé à tous les membres.

· A une question d'un membre du CA il est répondu que le coût annuel de la revue est de l'ordre de 100 k€, ce qui comprend la photocomposition, l'impression et l'expédition, à noter que le coût de la photocomposition de la version électronique est inclut dans cette somme.

Budget primitif 2015 :

Le budget primitif 2015 est arrêté à -14887 € amortissements inclus, toujours pour un équilibre hors amortissements.

Le montant des différentes cotisations est discuté et sera proposé au vote de l'assemblée générale.

A noter que tous les détails et explications des différents budgets font l'objet du compte rendu financier, et il faut se reporter à ce document pour plus de détails.

Trésorerie :

La somme disponible sur les différents comptes et livrets s'élève à 186 k€, somme à laquelle il faut rajouter 44 k€ attribués à la remise en état du toit terrasse de notre siège.

Service QSL :

Les QSL venant des bureaux de l'IARU et à destination de non membres du REF seront

désormais acheminées vers les QSL-managers départementaux avec incitation à adhésion.

Un problème se pose pour les QSL vers des non membres du REF en provenance de services privés ou d'envois directs de l'étranger à notre service QSL, et pour lesquels nous n'avons aucune obligation contractuelle de distribution comme pour les bureaux de l'IARU.

Les responsables du service essaieront de traiter ces cas au mieux des intérêts de tous, dans un esprit de rassemblement des radioamateurs français.

Relations avec les administrations :

· Le compte rendu a été soumis à l'ARCEP qui a traité le document et l'a retourné dans la journée, ce qui a permis de publier le CR sur le site dans la semaine suivant la réunion.

· Une réunion avec la DGCIS est planifiée début avril pour étudier les évolutions possibles sur les aspects règlementaires de notre activité.

Projet de loi :

Une proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale relative à la sobriété, à la transparence et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, et transmise maintenant au Sénat, retient particulièrement l'attention du REF.

Nous devons rester extrêmements vigilants, car en l'état cette loi qui cible les opérateurs de téléphonie mobile ne nous exclut pas explicitement de son champ d'application. Nos conseillers juridiques préparent les argumentaires et amendements éventuels.

Documents AL-DL :

Après discussion il est décidé que les AL sont exemptées de cotisation, mais si elles souhaitent obtenir les services de l'association, notamment l'accès à la revue version papier elles devront s'acquitter de la cotisation. Henri F6FRA contacte F6FWO pour modification du document d'affiliation.

IARU, présentation de F5NED :

· Budget Varna.

Pour l'envoi d'une délégation de trois personnes du REF à la conférence triennale de Varna (Bulgarie) en septembre 2014, un montant de 4615 euros a été budgété.

· Contributions du REF à la conférence de Varna.

Des appels à contribution ont été postés sur Radio-REF, le bulletin F8REF et le site Internet. A ce jour une petite dizaine de contributions françaises sont en cours de mise au point. (Voir tableau ci-dessous)

· Commissions HF et THF.

Les commissions HF et THF du REF sont en cours de reconstitution suite au changement de statuts. Une réunion informelle est prévue à Seigy le 12 avril avec les spécialistes THF.

· IARUMS (IARU Monitoring System).

La France vient de rejoindre le groupe IARUMS. Le responsable est Francis F5MIU qui va regrouper autour de lui des OM intéressés par cette activité.

· Contacts en Europe du Sud et en Afrique.

Parmi les 28 pays de l'Union Européenne, neuf dont la France sont situés dans le sud et sur les bords de la Méditerranée. Des contacts ont été pris en relation avec la conférence triennale région 1 de Varna. De même, parmi les 54 pays du continent africain, 31 sont francophones. Le soutien de tous ces pays aux propositions françaises est capital pour la position de la France au sein de l'IARU.

· Prochaine Conférence Mondiale des Radiocommunications (CMR 2015).

La prochaine CMR se tiendra à Genève en novembre 2015. Deux sujets intéressant les radioamateurs sont dès à présent à l'ordre du jour :

- l'attribution de la bande des 60 m aux amateurs;
- la modification de la bande de fréquences 9,3-9,9 GHz.

· Activités de l'IARU région 1 en Europe sur les évolutions des attributions du spectre**.**

La large bande mobile requiert de plus en plus de ressources dans le spectre entre 400 MHz et 6 GHz, et dans certains pays les bandes 2,3 et 5,7 GHz verront à brève échéance leur largeur réduite ou ne seront plus attribuées aux radioamateurs. En France le REF a contribué à la mission Spectre confiée au professeur Toledano.

Varna - liste des contributions n°11

Numéro	Origine	Comité	Proposition	Description
1	F2CT	C5	Harmonisation des segments de bandes de fréquences	Proposition de segments communs GHZ pour DX tropo et EME
2				
3				
4				
5	F2CT	C4	Validation des types d'échanges autorisés	Validation des types d'échanges au chats/clusters pendant les concour ou EME
6	F6FDR	C5	Correction unique des concours internationaux par le pays organisateur	S'applique aux concours VHF et au
7	F1JKJ	C3	Codage des QSL	Marquage des QSL par QR-code c pour en faciliter le tri
8	F4GKR	C5	Radars 70 GHz	Plan de bande à adapter pour teni équipant les véhicules
9	F5AYE	C5	Synchroniser les journées d'activité hyperfréquences en région 1	Définir des dates communes aux p pour les journées d'activité hyperfr concours) afin d'augmenter le nom potentiels
10	F6AOJ	C4	Elargir la sous-bande digitale dans la bande 10 MHz	A chaque expédition utilisant le RT de 10 kHz s'avère trop étroite et gé permanents avec les utilisateurs en d'autres modes numériques D'où la proposition de l'élargir à 25
11	F2CT	C5	Validation des records	Nécessité d'accompagner une dem d'enregistrement de records de la d'utilisation des bandes concernée